

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES**  
**27 septembre 2016**

L'an deux mille seize, le vingt sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Martial Pinon, Marie-Claude Garreau, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoœur.

Martine Dieudonné de Carfort est arrivée à 20 h 35.

Absent excusé : Michel Chevallier.

Date de convocation : 20 septembre 2016

Date d'affichage : 08 octobre 2016

Monsieur Roland Vonnet a été nommé secrétaire de séance.

**N°70/2016**  
**REMBOURSEMENT ABONNEMENT**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un remboursement par la société UNI-EDITIONS de 19,00 € (dix neuf euros) pour un abonnement de la Bibliothèque Municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le remboursement de la somme de 19,00 € (dix neuf euros) par la société UNI-EDITIONS.

**N°71/2016**  
**DEMANDE DE REMBOURSEMENT - Livre emprunté non retourné**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'un enfant, qui a déménagé, avait emprunté un livre à la Bibliothèque Municipale de Chuelles lorsqu'il était scolarisé à La Selle en Hermoy et qu'il n'a pas rendu ce livre, malgré les différentes relances (Enseignante et Bibliothèque Municipale).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Demande le remboursement de ce livre (9,45 €) auprès des parents de l'enfant comme cela est stipulé dans le règlement intérieur de la Bibliothèque Municipale de Chuelles.

**N°72/2016**  
**SUBVENTION**  
**AMICALE DES ANCIENS ELEVES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la participation de l'Amicale des Anciens Elèves à l'organisation du barbecue et de la paëlla au 14 juillet 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Anciens Elèves de Chuelles pour un montant de 92,00 €

Les crédits seront pris à l'article 6574 du budget primitif 2016.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES**  
**27 septembre 2016**

**N°73/2016**

**TRAVAUX SALLE POLYVALENTE - MISSION MAÎTRISE D'OEUVRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le procès verbal d'attribution du marché concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise aux normes et d'embellissement de la salle polyvalente de la commune de Chuelles.

Quatre entreprises avaient été sollicitées et trois ont soumissionné.

Conformément à l'article 62 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il a été procédé au classement des offres régulières, appropriées et acceptables par ordre décroissant.

Le classement est le suivant :

<b>Classement</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Montant offre € H.T</b>	<b>Note sur 10</b>
1	Armoni Architecture	11 000,00	10
2	Vincent Bourgoin	14 300,00	7
3	DIGINUM	16 500,00	5

Le choix de l'offre proposé par l'entreprise ARMONI Architecture est définitif, cette dernière ne faisant l'objet d'aucune interdiction de soumissionner.

Sur la base du critère de choix, l'offre de l'entreprise ARMONI Architecture est jugée économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le marché de mission de maîtrise d'œuvre présenté par l'Entreprise ARMONI Architecture pour un montant de 11.000 € H.T. (onze mille euros)
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce marché de mission de maîtrise d'œuvre
- Les crédits sont prévus au budget primitif 2016.

**N°74/2016**

**CONVENTION AVEC LE  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention qu'il conviendrait de passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret (CGFPT) pour une mission d'accompagnement dans le domaine de l'organisation relative à la mise en place du nouveau régime indemnitaire **RIFSEEP** (celui-ci remplaçant le régime indemnitaire actuellement en place).

Le coût de cette prestation serait de 56 € (cinquante six euros) de l'heure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la convention présentée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour un coût de 56 € de l'heure
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention
- Les crédits seront pris à l'article 611 du budget primitif 2016.

**VOIRIE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents travaux de voirie effectués pendant la période estivale :

- Virage de la Chesnée
- Boulassière (ronds-points, revêtement de la route départementale et busage)

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES**  
**27 septembre 2016**

Et les travaux qui vont être effectués au cours du dernier trimestre :

- Route de Montcorbon
- Clos du Stade
- Jacquetterie
- Chemin piétonnier du Moulin à Vent au Bourg de Chuelles
- Travaux d'assainissement face au cimetière

**IMMEUBLE VALLOGIS**

Monsieur le Maire fait part des différents contacts avec le représentant de Vallogis pour la vente du local commercial à la commune de Chuelles.

Différents ajustements, au niveau de la copropriété, restent à établir.

Nous allons contacter les différents organismes bancaires dès que nous aurons l'estimation des frais de notaire.

**DIVERS**

**Vidéo-projecteur**

La commune a acquis un vidéo-projecteur. Celui-ci pourra être prêté lors des différentes réunions des associations de Chuelles et aux écoles. Une convention de mise à disposition sera établie et présentée lors d'un prochain conseil municipal.

**Eclairage public**

Le ministère de l'écologie accorderait une subvention de 50% du montant hors taxe des travaux de remise aux normes. Les dossiers de demande de DETR ou de Fonds d'investissement sont déposés à la Sous-Préfecture.

**Manifestations 2016**

Monsieur le Maire rappelle les différentes dates concernant les prochaines manifestations : 13/11 - Repas des Aînés - 10/12 - Noël des Petits - 16/12 - Noël des Ecoles - 18/12 - Marrons chauds sur la place

Orane Blanchet demande la création d'une page Facebook pour pouvoir communiquer les différentes manifestations.

Sylvie Hamard propose un concours de sapins pour les fêtes de Noël.

**Intercommunalité**

Les communes qui verront leur nombre de délégués réduit suite à la fusion des communautés de communes devront élire de nouveaux délégués parmi les délégués en place.

Brigitte Bertauche demande un organigramme de la communauté de communes de Château-Renard pour connaître les fonctions de chacun (élus/personnel).

**Assemblées générales**

Association Une pour Quatre : Martine Dieudonné et Roland Vonnet seront présents

Tennis Club de Chuelles : Martial Pinon sera présent

Association du Moulin à Vent : Stéphane Hamon et Martial Pinon seront présents

**Recensement de la population**

Il aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

**TOUR DE TABLE**

**Roland Vonnet**

- Lettre trimestrielle : elle sera distribuée dans la semaine 39
- La convention avec les associations sera bientôt finalisée.

**Brigitte Bertauche**

- Demande s'il y a des acheteurs potentiels pour le bâtiment de la Poste. Plusieurs visites ont eu lieu.

**Gérard Billault**

- Demande si la personne recrutée en contrat aidé donne satisfaction. Pour l'instant la personne effectue le travail demandé consciencieusement.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUELLES**  
**27 septembre 2016**

**Daniel Bruand et Raymond Lamy**

- Donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux du Betz et de la Cléry.

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 02 novembre 2016 à 20 heures.